



REPUBLIQUE FRANCAISE

# MAIRIE DE GROSLAY

DEPARTEMENT  
DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SARCELLES

CANTON DE  
DEUIL-LA-BARRE

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

(fiche pratique n°2)

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle » budgétaire est le suivant : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Réalisation de l'exercice</b>  +  <b>Reports N-1</b>	Section de Fonctionnement	9 132 847,54	9 766 928,94	Excédent 634 081,40
	Report de l'exercice N-1 (002)	0,00	434 102,14	
	<b>Total fonctionnement</b>	9 132 847,54	10 201 031,08	Excédent 1 068 183,54
	Section d'investissement	2 856 766,14	5 030 711,33	Excédent 2 173 945,19
	Report de l'exercice N-1 (001)	1 224 422,46		
	<b>Total investissement</b>	4 081 188,60	5 030 711,33	Excédent 949 522,73
<b>TOTAL SECTIONS</b>		<b>13 214 036,14</b>	<b>15 231 742,41</b>	<b>Excédent 2 017 706,27</b>

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Restes à réaliser à reporter en N+1</b>	Section de Fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	195 385,36	368 463,58	<b>Excédent 173 078,22</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>4 276 573,96</b>	<b>5 399 174,91</b>	

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<b>Résultat Cumulé</b>	Section de Fonctionnement	9 132 847,54	10 201 031,08	<b>Excédent 1 068 183,54</b>
	Section d'investissement	4 276 573,96	5 399 174,91	<b>Excédent 1 122 600,95</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>13 409 421,50</b>	<b>15 600 205,99</b>	<b>Excédent 2 190 784,49</b>

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 47,14 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, garderie, études surveillées, location de salles), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

La fiscalité pour 2018 est la suivante :

- taxe d'habitation: 17,91 %
- taxe sur le foncier bâti: 18,27 %
- taxe sur le foncier non bâti: 76,76 %

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Dépenses de fonctionnement :

<b>NATURE</b>	<b>MONTANT REALISE</b>
Charges à caractère général	3 068 279,09
Charges de personnel	3 856 436,63
Atténuation de produits	98 879,00
Autres charges de gestion courante	784 634,99
Dépenses imprévues	
Virement à la section d'investissement	
Opérations d'ordre entre sections	925 873,95
Charges financières	393 429,66
Charges exceptionnelles	5 314,22
<b>TOTAL</b>	<b>9 106 710,48</b>

Recettes de fonctionnement :

<b>NATURE</b>	<b>MONTANT REALISE</b>
Atténuations de charges	90 790,52
Produits de services	369 061,82
Impôts et taxes	6 398 489,59
Dotations et participations	2 168 026,80
Autres produits de gestion courante	90 733,12
Produits financiers	300 700,07
Produits exceptionnelles	349 127,02
<b>TOTAL</b>	<b>9 766 928,94</b>

Quant aux dépenses d'investissement, elles préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe d'une part toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, et d'autre part deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

Le volume total des dépenses réelles d'investissement est de 2 683 917,23 €

Le volume total des recettes réelles d'investissement est de 3 931 988,47 €.

Les principales recettes d'investissement sont :

- l'excédent de fonctionnement reporté pour 1 224 422,46 €
- les subventions diverses: Etat pour 19 791,90 € et Aéroports de Paris pour 271 496,42 €
- Amendes de police pour 11 968,42 €
- FCTVA pour 303 221,55 €
- TLE pour 46 625,28 €
- Taxe d'aménagement pour 54 462,56 €.
- La ville a également contracté un emprunt pour un montant de 1 500 000,00 €.

<b>NATURE</b>	<b>MONTANT REALISE</b>
---------------	------------------------

Subventions d'investissement reçues	303 256,62
Emprunts et dettes assimilés	1 500 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	404 309,39
Excédent de fonct. capitalisé	1 224 422,46
Dépôts et cautionnements reçus	500 000,00
Produits de cessions d'immobilisations	
Opérations d'ordre	1 098 722,86
<b>TOTAL</b>	<b>5 030 711,33</b>

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Frais d'études liés à l'aménagement de la Place de la Libération pour 90 156,90 €
- Acquisition de parcelles pour 50 680,91 €
- Travaux d'aménagement ou d'agencement dans divers bâtiments communaux pour 193 434,93 €
- Travaux de réfection de voirie pour 262 380,00 e
- Achat de matériels pour la restauration scolaire, pour la voirie et les espaces verts pour 58 018,84€
- Renouvellement du parc informatique avec achat de copieurs pour 64 398,31 €
- Solde d'acquisition de VEFA Kaufman & Broad pour 231 630,00 €
- Fin d'aménagement du parc des Gallerands pour 61 628,51 €
- MO concernant l'aménagement de la Place de la Libération et poursuite des travaux de réhabilitation acoustiques des bâtiments communaux et presbytère pour 707 254,74 €

<b>NATURE</b>	<b>MONTANT REALISE</b>
Immobilisations incorporelles	100 347,59
Immobilisations corporelles	741 408,50
Immobilisations en cours	1 008 896,93
Emprunts et dettes assimilés	833 264,21
Autres immobilisations financières	
Dépenses imprévues	
Opérations d'ordre	172 848,91
<b>TOTAL</b>	<b>2 856 766,14</b>